

**PROFESSIONNELS, ENTREPRISES
& AUTRES PERSONNES MORALES**

TARIFS & CONDITIONS EN VIGUEUR

Applicables au 1^{er} janvier 2026.

Pour l'ensemble des tarifs bancaires,
merci de vous renseigner auprès de votre agence Banque de Tahiti.



**20
26**



**Banque
de Tahiti**

La Banque de Tahiti s'est engagée à vous aviser de toute évolution des produits et services liés à vos comptes. Cet engagement répond à notre souci de clarté vis-à-vis de nos clients, au sur-mesure que nous souhaitons vous apporter. Outre les opérations décrites dans ce document, d'autres services sont disponibles. Renseignez-vous auprès de votre conseiller ou rendez-vous sur www.banque-tahiti.pf

SOMMAIRE

	PAGE
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES	5
Ouverture, Transformation, Clôture	5
Relevé de compte	5
Tenue de compte	5
Service en agence	5
Achat et vente de billets	6
BANQUE À DISTANCE	6
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	6
T.P.E.	7
Solutions SystemPay E-Commerce	9
Véritone E-commerce	9
Virements	10
Prélèvements	12
Chèques	12
Portefeuille libre export	13
Portefeuille libre import	13
Portefeuille documentaire import	13
Portefeuille documentaire export	14
Crédit documentaire import	14
Crédit documentaire export	14
Portefeuille local	15
Engagement par signatures	15
Lettre de crédit Stand-by	16
Cession Daily	16
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	16
Services bancaires de base	16
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	16
Commission d'intervention	16
Opérations particulières	16
Incidents de paiement	17
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	17
Crédit amortissable	17
Crédit d'exploitation	17
Prestations diverses	17
Services annexes	18
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	18
Epargne bancaire	18
Placements financiers	18
Droits de garde	19
ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	19
SERVICES ET FRAIS DIVERS	19
Change	19
Lettre chèque	19
Règlement d'un compte de succession	19
Ramassage et transport de fonds	19
Récupération des frais de télécopie - expédition	20
Envoi divers par prestataire extérieur	20
Frais de recherche de documents	20
Frais de recherches et photocopies	20
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	20
RÉSOUDRE UN LITIGE	21
GLOSSAIRE	22

Tarifs exprimés en francs pacifique (F CFP). TVA en vigueur de 13% lorsque les opérations et services y sont soumis et de 16% pour les opérations de vente de marchandises.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DES COMPTES

F CFP TTC

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURE

Ouverture de compte ordinaire	GRATUIT
Ouverture de compte sur livret	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Transfert de compte dans une autre agence Banque de Tahiti	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
Ouverture de compte à terme en devises	GRATUIT

RELEVÉ DE COMPTE

Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB, IBAN)	GRATUIT
Relevé édité sur distributeur automatique	GRATUIT
Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé journalier (par mois)	4 310 Soit 51 720 F CFP / an
Relevé hebdomadaire (par mois)	3 479 Soit 41 748 F CFP / an
Relevé bi-mensuel (par mois)	3 151 Soit 37 812 F CFP / an
Relevé décadaire à l'arrêté (par mois)	3 104 Soit 37 248 F CFP / an
Relevés de compte par fax ou tout autre moyen destination étranger (maxi 3 pages)	9 934
Relevés de compte nécessitant recherche aux archives (par mois recherché)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Commission d'édition de relevé ou d'extract de compte en agence (avec ou sans photocopie)	4 128
Relevé journalier par SWIFT (par mois)	6 672

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte (par mois)	1 202 Soit 14 424 F CFP / an
Tenue de compte en devises (par trimestre)	3 660 Soit 14 640 F CFP / an
Tenue de compte (Correspondant Loro / Banque) (par mois)	10 889 Soit 130 668 F CFP / an
Commission de mouvement	0,2 %
Minimum de facturation par mois	1 128
Compte inactif (par an)	3 580

SERVICES EN AGENCE

Versement d'espèces au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Remise de chèque(s) au guichet ou dans l'espace libre service	GRATUIT
Commission pour autorisation de dépassement sur opération guichet	2 761
Délivrance carte tempo - agences nouveau concept*	809
Commission de retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ni carte (dans l'agence qui tient le compte). Commande d'espèces à réaliser 48h à l'avance - agences nouveau concept*	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces avec chéquier dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	943
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue dans l'agence qui tient le compte - agences ancien concept**	GRATUIT
Commission de retrait d'espèces sur compte sur livret sans compte à vue hors agence de domiciliation - agences ancien concept**	348

* Les agences nouveau concept sont les agences Jean Breaud, Fare Ute, Fare Tony, Pirae, Mahina, Taravao, Papara, Punaauia, Fa'a, Moorea et Bora Bora

** Les agences ancien concept sont les agences Gauguin, Rangiroa, Raiatea, Taha'a et Huahine

ACHAT ET VENTE DE BILLETS**BILLETS DE BANQUE**

Vente d'Euros à des clients sur Compte en F CFP ou Euros	GRATUIT
Achat d'Euros à des clients sur Compte en F CFP ou Euros	1% du montant acheté
Vente de devises des clients sur Compte en Devises	2,00%
Minimum	2 081
Achat de devises à des clients sur Compte en Devises	1,00% du montant acheté
Frais de manipulation achat et vente toutes devises	930
Commission d'annulation commande de billets (devises et F CFP) au-delà de 48h00	3 347
Commission F CFP - devise non retirée au bout de 72h00	0,50%
Minimum	6 667

BANQUE A DISTANCE (Internet, Téléphone fixe, Téléphone mobile, SMS, etc...)**FCFP TTC****Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)**
Abonnement TIARE PHONE

Abonnement TIARE PHONE (Hors coût de votre opérateur)	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Abonnement site Internet TIARE NET (Hors coût du fournisseur d'accès à Internet)	
Forfait 1	GRATUIT
Forfait 2 (par mois)	494 Soit 5 928 F CFP / an

Frais de mise en place du service de gestion des abonnements en délégation**Forfait 1 comprend la possibilité de consulter la synthèse des comptes, Usagers, Historique des comptes, Recherche d'opérations, Historique de l'encours, Solde disponible, Impression RIB, Virement compte Banque de Tahiti à compte Banque de Tahiti d'une même personne, e-relevé.****Forfait 2 comprend le forfait 1 et la possibilité d'effectuer les opérations suivantes - Ordre de virement : Virement compte Banque de Tahiti d'une personne à compte Banque de Tahiti d'un tiers, Virement FCFP (en Polynésie française), Virement FCFP / EURO (Hors Polynésie française), Ajout de destinataire (RIB), Virement multi-bénéficiaires, e-relevé et Virement international ou Transfert (Hors Polynésie française).***"Les virements et transferts à l'international entraînent des frais libellés en page 8 dans la rubrique Transfert de fonds/ Virement International*

Vente d'un Digipass	8 738
Ré-édition des codes d'accès Internet	2 339

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) - Télétransmissions sécurisées

Abonnement EBICS	65 372
Abonnement EBICS PEARL	
Client Mono-compte	10 002
Client Multi-comptes	15 003
+ mandat par filiale	4 939
35KEY PRO	12 194
Logiciel Client EBICS	A la charge du client
Intervention à distance	2 500
Groupe de Signataires conjoints obligatoires	541
Forfait WebEDI - Service d'envoi de fichier	
Commission (par mois)	3 163
Intervention sur site	10 769
Intervention à distance	2 500

*Forfait WebEDI permet la saisie, le transfert et la confirmation de toutes vos opérations EDI***VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT****FCFP TTC****CARTES****COTISATIONS ANNUELLES**

Cotisation carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit immédiat) - cotisation annuelle	8 251
Cotisation carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit différé) - cotisation annuelle	8 027
Cotisation carte VISA BUSINESS GOLD (à débit différé) - cotisation annuelle	24 318
Cotisation annuelle à partir de la 2 ^{ème} carte VISA BUSINESS sur même compte, même type de carte et même type de débit	50% de la cotisation annuelle de la 1 ^{ère} Carte VISA BUSINESS

RELÈVEMENT DU PLAFOND EN PAIEMENT ET EN RETRAIT	
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA BUSINESS CLASSIC ou GOLD (à débit différé)	21 557
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit immédiat) jusqu'à 5 028 Euros	8 582
Relèvement du plafond en Paiement carte VISA BUSINESS CLASSIC (à débit immédiat) jusqu'à 7 550 Euros	17 327
Relèvement du plafond de retrait des cartes Visa Business Classic et Gold (débit immédiat et différé) jusqu'à 400 000 F CFP TTC	8 582
OPÉRATION SUR CARTE VISA	
Résiliation du contrat CARTE VISA	3 860
Reconfection ou réinitialisation carte Visa (suite opposition ou 3 codes faux chez le commerçant hors nouvelle cotisation annuelle)	3 860
Demande de code secret CARTE VISA (au format papier)	4 194
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur d'une banque confrère en Polynésie Française)	133
Retrait et/ou Paiement par carte dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission variable	2,80%
Maximum pour les paiements par carte en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération)	842
Retrait au distributeur automatique de billets en devises (hors EURO) dans un pays non membre de l'union européenne (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	842
Retrait GUICHET dans le monde hors Polynésie française (par opération) - Commission fixe en sus de la commission variable	842
AUTRES SERVICES SUR CARTES	
Frais de réexpédition CARTE VISA en lettre recommandée avec Accusé de réception	
Polynésie française	1 956
Hors Polynésie française	2 424
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas de perte, vol, fraude	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive par le client rendant le compte débiteur	9 358
Frais de recherches de documents sur paiement contesté (par transaction si demande non fondée)	10 258
Frais de visionnage de comptage dépôt d'espèces client (si demande non fondée)	9 000
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur Banque de Tahiti en Polynésie française	1 500
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur confrère en Polynésie française	2 994
Frais pour restitution de la carte après une capture dans un distributeur hors de la Polynésie française	5 991
Commission d'extraction de carte et/ou code en urgence	5 173
TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE - T.P.E	
COMMISSION PAR OPÉRATION	
Conditions sur opérations paiement électronique (C.B. et/ou carte privative) – Taux de commission par opération	2,50 %
LOCATION ÉQUIPEMENT	
Location TPE IP Fixe VX520C (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Mensuelle	5 187
Location TPE IP Fixe VX520C (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	2 882
Location TPE VX675 WIFI + Base chargeur (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Mensuelle	5 417
Location TPE VX675 WIFI + Base chargeur (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	3 458
Location TPE VX675 3G + Base Com (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - carte SIM, abonnement inclus - Mensuelle	6 339
Location TPE VX675 3G + Base Com (dans lequel la fonctionnalité "SANS CONTACT" est incluse) - carte SIM, abonnement inclus - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	4 322

Location Pinpad - Mensuelle	1 153
Location Pinpad - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	433
Option supplémentaire : P3F	
- Ouverture de service	4 127
- Abonnement mensuel	2 201
- Frais de dossier accepté	99
- Frais de dossier refusé	27
Option supplémentaire : VAD TPE (Mensuelle)	712
Option supplémentaire : VAD TPE (Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	268
Option supplémentaire : PLBS	GRATUIT
Option American Express - Mensuelle	231
Option American Express - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	72
Option JCB - UPI (Mensuelle)	318
Option JCB - UPI (Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	108
Maintenance de base incluse soit:	
- Mise en service : formation et installation	
- Assistance téléphonique	
- Déplacement d'un technicien	
- Échange express en cas de panne du TPE	
- Mises à jour des logiciels	
- Mises à jour réglementaires	
	GRATUIT
Caution TPE (dans le cadre de la location mensuelle)	2 mois de loyer HT
Caution TPE (dans le cadre de la location courte durée)	30 600
Location Lecteur de chèque - Mensuelle	2 882
Location Lecteur de chèque - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	1 081
Caution Lecteur de chèque (dans le cadre de la location mensuelle)	2 mois de loyer HT
Caution Lecteur de chèque (dans le cadre de la location courte durée)	30 600
Option Diners-Discover - Mensuelle	226
Option Diners-Discover - Tarification courte durée hebdomadaire (maximum 2 semaines)	71
FRAIS D'ACCÈS	
Frais d'accès TPE (dans le cadre de la location mensuelle)	11 526
Frais d'accès TPE (dans le cadre de la location courte durée)	5 763
Frais d'accès TPE suivant	3 458
Frais d'accès TPE + périphérique (dans le cadre de la location mensuelle)	11 526
Frais d'accès TPE + périphérique (dans le cadre de la location courte durée)	5 763
Frais d'accès périphérique (dans le cadre de la location mensuelle)	1 729
Frais d'accès périphérique (dans le cadre de la location courte durée)	1 729
Frais d'accès Internet	Selon opérateur et choix TPE
RELEVÉ TPE	
Abonnement au service	GRATUIT
Redevance par N° Tahiti quel que soit le nombre de TPE ou de site	GRATUIT
Relevé journalier TPE (par mois)	3 800
SERVICE ÉDICHÈQUE	
Abonnement annuel Vérifiance	7 492
Consultation FNCI	29
MAINTENANCE HORS MAINTENANCE DE BASE	
Déplacement	
Papeete	2 806
Arue Pirae Faa'a	4 208
Autres communes de Papeete et îles	7 015
La maintenance SALON / FOIRES comprend une assistance durant toute la durée et aux horaires du salon / foire déterminé(e)	
- Assistance téléphonique	Inclus dans le prix de la location en cas d'utilisation pendant un salon / foire
- Intervention sur place	
- Ligne téléphonique spécifique	
- Échange express	

La maintenance PRESTIGE (dans le cadre d'une location TPE mensuelle) comprend :	2 806
- Extension du contrat de maintenance couvrant les dommages éventuels causés au TPE	
- Extension des horaires de maintenance	
- Ligne téléphonique spécifique	
- 1 TPE de dépannage directement chez le commerçant	
La maintenance PRESTIGE (dans le cadre d'une location TPE courte durée) comprend :	1 053
- Extension du contrat de maintenance couvrant les dommages éventuels causés au TPE	
- Extension des horaires de maintenance	
- Ligne téléphonique spécifique	
- 1 TPE de dépannage directement chez le commerçant	
DIVERS	
Reconfection Carte de domiciliation	1 913
Réinitialisation logiciel	6 377
CONSOMMABLES	
Rouleau agréé papier thermique (dim: 57 x 40 x 12mm) - 19 mètres (TPE)	288
Encre édichèque	3 536
Câble réseau RJ45 Longueur 2m	1 917
Batterie Lithium pour TPE 3G et WIFI	6 407
Cordon de liaison TPE / Caisse	2 499
Chargeur de voiture allume-cigare (VX675)	6 249
Chargeur pour TPE 3G et WIFI	3 170
Tête magnétique pour ELC	14 863
ACCESOIRES (EN CAS DE DOMMAGE(S) PAR LE COMMERCANT)	
Base Socle BASV26520 (Base chargeur seule pour Verifone Vx675 - sans alim)	7 717
Base Socle BASV26532 (Base Communicante (modèle Ethernet - RTC) avec 1 port RS232 et 1 port USBA pour Verifone Vx675 - sans alim, ni cordon)	19 435
TPE (EN CAS DE DOMMAGE(S) PAR LE COMMERCANT)	44 922
AUTRES TARIFICATIONS TPE	
Frais de réclamation commerçant (régularisation effectuée auprès de l'OSB)	10 228
Clôture du contrat commerçant	3 120
Frais traitement diverses anomalies locales	10 228
Frais pour traitement manuel par facturette commerçant	3 043
Relevé d'écriture sur terminal (par date de relevé)	2 283
PORTAIL DE SUPERVISION	
Abonnement au service	1 075
E-COMMERCE	
SOLUTIONS SYSTEMPAY - SP+PRO ET JE PAIE EN LIGNE (JPEL)	
SP+ PRO - Abonnement mensuel	3 034
JE PAIE EN LIGNE (JPEL) - Abonnement mensuel	1 215
Frais de mise en service (one shot)	21 844
Commission par transaction	20
Commission bancaire (hors paiement American Express)	2,50%
VERIFONE E-COMMERCE	
Verifone E-Commerce ESSENTIEL et Verifone E-Commerce MAIL	
Frais de mise en service (one shot)	24 758
Abonnement mensuel	2 488
Commission par transaction	SE RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE CHARGÉ
Taux de commissionnement bancaire (sur Chiffre d'Affaires cumulé sur 1 mois sur le site Verifone E-Commerce Essential ou Mail) :	
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 0 < CA < 399 999 FCFP	2,00 %
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 400 000 FCFP < CA < 4 000 000 FCFP	1,00 %
- Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : CA > 4 000 000 FCFP	0,0 %
Verifone E-Commerce FLEXIBLE	
Frais de mise en service (one shot)	49 764
Abonnement mensuel	4 975
Commission par transaction	SE RENSEIGNER AUPRÈS DE VOTRE CHARGÉ

Verifone E-Commerce MAIL	
Frais de mise en service (one shot)	24 758
Abonnement mensuel	2 488 soit 29 858 F CFP / an
Commission par transaction	Se renseigner auprès de votre chargé
Taux de commissionnement bancaire (sur Chiffre d'Affaires cumulé sur 1 mois sur le site Verifone E-Commerce Flexible) :	
– Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 0 < CA < 399 999 FCFP	2,50 %
– Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : 400 000 FCFP < CA < 4 000 000 FCFP	1,50 %
– Si Chiffre d'Affaires (CA) mensuel : CA > 4 000 000 FCFP	1,00 %
AUTRES TARIFICATIONS VERIFONE E-COMMERCE	
Paiement n fois (par mois)	1 244
PAYPAL (par mois)	253
VIREMENTS	
VIREMENT SEPA	
VIREMENT SEPA - Virement vers la France métropolitaine et la communauté d'outre mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)	
VIREMENTS SEPA OCCASIONNELS	
Émission de tout virement SEPA occasionnel (Manuel en agence)	0,265 %
avec Minimum	2 232
avec Maximum	21 694
Frais de télétransmission	4 230
Emission d'un virement SEPA occasionnel (par Internet Tiare Net)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre national	636
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA occasionnel par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence) et Manuel en agence	GRATUIT
VIREMENTS SEPA PERMANENTS	
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) par internet Tiare Net - prélevé au 1^{er} transfert	GRATUIT
Frais de mise en place d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent) Manuel en Agence - Frais de mise en place prélevé au 1^{er} transfert	3 534
Frais sur virement SEPA permanent - Frais de gestion annuelle (uniquement sur les transferts et virements supérieurs à 1 an)	3 116
Virement (cas d'un virement SEPA permanent)	
Émission de tout virement SEPA Permanent (Manuel en agence)	0,265 %
avec Minimum	2 232
avec Maximum	21 694
Frais de télétransmission	4 230
Virement (cas d'un virement SEPA permanent)	
Émission de tout virement SEPA Permanent (par Internet Tiare Net)	GRATUIT
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA permanent par internet Tiare Net (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Modification ou Annulation de l'émission d'un virement SEPA permanent - Manuel en agence	2 558
DIVERS	
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	4 303
Frais de recherches de documents / relance suite aux opérations de transfert	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Révocation d'opération de l'émission d'un virement SEPA (par opération)	343
Frais de rejet d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent) pour défaut de provision	
Si <20 EUR	500
Si >20 EUR	2 386
VIREMENTS LOCAUX EN XPF	
VIREMENTS OCCASIONNELS	
VIREMENTS VERS UN COMPTE BANQUE DE TAHITI	
Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Manuel en Agence)	159

Frais par virement occasionnel entre comptes Banque de Tahiti (Tiare Net)	GRATUIT
VIREMENTS VERS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT BANCAIRE LOCAL	
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire sur place en F CFP (ordre initié en agence)	548
Frais par virement occasionnel vers un autre établissement bancaire local sur place en F CFP (ordre passé par TIARE NET)	GRATUIT
VIREMENTS LOCAUX PERMANENTS	
VIREMENTS PERMANENTS EN AGENCE	
Frais de mise en place d'un virement permanent	3 463
Frais par virement permanent à date anniversaire prélevé 1 fois par an (uniquement sur les virements supérieurs à 1 an) en agence	3 463
Modification virement permanent en agence	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent en agence	GRATUIT
VIREMENTS PERMANENTS PAR TIARE NET	
Création du dossier pour virement permanent par TIARE NET	GRATUIT
Modification du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Annulation du dossier pour virement permanent par TIARE NET (y compris sur un virement créé initialement en agence)	GRATUIT
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents BT/BT	2 794
Frais de gestion annuelle (par TIARE NET) des virements permanents local (confrères)	2 794
VIREMENT MULTI BÉNÉFICIAIRES	
VIREMENT MULTI BÉNÉFICIAIRES SUR PLACE	
Frais sur virement multi bénéficiaires (sur place et par lot de 50)	3 654
Frais sur virement multi bénéficiaires BT vers confrères - par ligne	542
Erreur sur bordereau virement multi bénéficiaires - par ligne	844
Révocation d'opération de virements (par opération)	343
MANDAT POSTAL	
Mandat postal (par opération)	
Info : Pour tout retrait par mandat postal, une tarification est appliquée selon les tarifs mentionnés par l'OPT	408
Commission de traitement de mandat postal reçu	537
DIVERS	
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre local	666
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP	500
Frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est > à 2386 F CFP	2 386
Commission sur Virement en date de valeur compensée	3 940
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort (par opération annulée)	4 303
TRANSFERT DE FONDS / VIREMENT INTERNATIONAL	
OPÉRATION INITIÉE LOCALEMENT	
Émission d'un virement non SEPA - Commission de Transfert et Virement en devises hors zone SEPA	0,265%
Minimum de facturation	2 137
Maximum de facturation	20 765
Émission d'un chèque de banque non négociable à l'étranger	2 487
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (vol ou perte - sur chèque non négociable à l'étranger)	7 427
Frais d'annulation de chèque non négociable à l'étranger	1 728
ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA - COMMISSION DE TRANSFERT ET VIREMENT PERMANENT EN DEVISES HORS ZONE SEPA	
Frais de mise en place prélevé à la 1 ^{ère} émission	3 751
Frais à date anniversaire-prélevé une fois par an (uniquement sur le transfert et sur l'émission de virement non SEPA supérieur à 1 an)	3 751
Annulation d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	1 740
Modification d'un transfert ou d'un virement non SEPA permanent en devises	2 308

Frais de port	1 495
Frais de " SWIFT " toutes destinations	4 048
Frais par virement occasionnel incomplet, sur ordre international	636
Commission sur anomalie d'opération à l'international	3 685
Forfait « Frais OUR » toutes banques étrangères	2 031
OPÉRATION REÇUE DES CORRESPONDANTS	
Rapatriements (Transferts reçus et tirages) (Euros / F CFP)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti	819
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	3 182
Maximum de facturation	15 902
Rapatriements (Transferts reçus et tirages) (en devises)	
Bénéficiaire client Banque de Tahiti en F CFP ou dans la devise	819
Bénéficiaire client d'un confrère	0,25%
Minimum de facturation	3 182
Frais d'opposition chèque(s) en euro ou en devises par l'émetteur : frais ouverture de dossier	7 427
Tirages en devises payables dans une banque de la place (présentation hors compensation) :	
Commission (perçue si > 600 F CFP)	0,25%
Révocation d'opération de virements (par opération)	343
Table des marchés	
Commission d'ouverture de dossier de change à terme flexible	7 028
Modification échéance opération à terme	3 655
PRÉLÈVEMENTS	
Demande de création d'un Numéro National Emetteur et/ou d'un identifiant SEPA (ICS)	7 964
PRÉLÈVEMENT SEPA	
PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA	
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	1 957
Retrait du consentement sur une autorisation donnée	3 439
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Opposition du paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 968
Maximum de facturation	3 935
Frais de recherche de documents et de preuve (contestation d'une opération non autorisée qui s'avère injustifiée)	Voir la rubrique FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES
Remboursement après débit suite contestation pour opération non autorisée	GRATUIT
Restriction sur Paiement d'un prélèvement SEPA (montant et/ou périodicité)	2 371
Autorisation limitée au Paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers donnés (liste blanche)	2 371
Blocage de Paiement d'un prélèvement SEPA	2 371
Blocage de Paiement d'un prélèvement SEPA initié par un ou plusieurs créanciers désignés	2 371
PRÉLÈVEMENT LOCAL	
Frais par paiement d'un prélèvement - Toute domiciliation de quittance pour constitution du dossier (annuel)	1 676
Annulation	3 514
Modification sur prélèvement	3 637
Frais de gestion annuelle d'un prélèvement	1 659
Maximum de facturation	3 319
Révocation d'opération de prélèvement (par opération)	343
CHÈQUES	
Délivrance du chéquier	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé :	
* Polynésie française	1 965
* Hors Polynésie française	2 361

Frais d'émission d'un chèque de banque sur place	3 665
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (Vol ou Perte - pour chèque émis) - par opération	7 936
Services divers :	
Frais pour remise de chèque(s) erronée (par remise)	379
Certificat de chèque - chèques certifiés	3 648
Frais de destruction de chéquier (par chéquier)	4 305
PORTFEUILLE LIBRE EXPORT (Commission prélevée par la Banque payante)	
ESCOMPTE DE CHÈQUE EN EURO / F CFP/ DEVISES	
Paiement d'un chèque - Escompte de chèques en EURO / F CFP - Commission	1,00%
Minimum de facturation	4 143
+ frais de port	1 495
Paiement d'un chèque - Escompte de chèques en devises :	1,00%
Minimum de facturation (par remise)	4 143
+ frais de port	1 495
PAIEMENT D'UN CHÈQUE - ENCAISSEMENT DE CHEQUE	
Commission de Paiement d'un chèque - Encaissement par chèque (en devises, F CFP ou euros)	2 734
+ frais de port (par destination)	1 495
PORTFEUILLE LIBRE IMPORT	
EFFETS A L'ACCEPTATION AVEC OU SANS RETOUR	
Commission d'acceptation	0,25%
Minimum de facturation	3 815
* Frais de port	1 495
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	4 048
Avis au cédant	2 734
Paiement d'un chèque - Chèques encaissés par une banque hors du territoire en Euro ou en F CFP	0,25%
Minimum de facturation	2 486
* Frais de port	1 495
* Frais de " SWIFT " toutes destinations	4 048
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'encaissement	0,25%
Minimum de facturation	3 815
Commission de transfert (même conditions que transfert de devises hors Métropole)	0,25%
* Frais de port	1 495
* Avis du cédant	2 734
L C R / TÉLÉTRANSMISSION	
Règlement	0,25%
Minimum de facturation	3 815
Demande d'accord de paiement + Frais de Fax	3 316
Relance par téléphone	4 974
Commission d'intervention sur retour LCR impayé	5 804
Frais annexes (à la charge du cédant si le tiré est insolvable) :	
* Refus d'acceptation	3 815
* Commission d'intervention sur retour LCR impayé	5 804
* Frais de relance	3 815
* Effet à proroger	3 815
* Avis de sort	3 815
* Protêt (+frais réels)	5 223
+ frais de port	1 495
PORTFEUILLE DOCUMENTAIRE IMPORT	
REMISES DOCUMENTAIRES A L'ACCEPTATION (AVEC OU SANS RETOUR)	
Commission d'acceptation	0,25%
Minimum de facturation	3 815
Avis au cédant	3 815

Frais de relance	3 815
Frais de port	1 495
Frais de SWIFT	4 048
REMISES DOCUMENTAIRES A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'encaissement	0,25%
Minimum de facturation	3 815
Commission de modification	3 702
Commission de transfert (mêmes conditions ordres de paiement)	
* Avis au cédant	3 815
* Frais de port	1 495
* Frais de SWIFT	4 048
Frais annexes :	
* Refus d'acceptation	3 815
* Frais de relance	3 815
* Effet à proroger	3 815
* Avis de sort	3 815
* Avis au cédant	3 815
* Protêt (+frais réels)	5 223
+ dans tous les cas : frais de port	1 495
Commission «annulation d'un dossier si non utilisation»	7 271
TIARE IMPORT : Document contre Paiement/Document contre Acceptation (DP/DA)	
Billet à ordre émis dans le cadre de l'offre TIARE IMPORT	3 632
PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE EXPORT	
REMISES DOCUMENTAIRES A L'ENCAISSEMENT	
Commission d'intervention	3 480
Commission d'encaissement	0,35%
Minimum de facturation	2 820
Commission de modification	3 702
Frais de port (à l'exclusion de DHL, FEDEX ou tout autre prestataire)	2 758
CRÉDIT DOCUMENTAIRE IMPORT	
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
Minimum de facturation	10 445
Frais de SWIFT	10 738
Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%
Minimum de facturation	10 445
Commissions de modification :	
Modification de montant ou de durée (par trimestre indivisible)	0,375%
Minimum de facturation	10 445
Autres modifications	10 445
Frais d'annulation de dossier	10 445
Commission d'utilisation	0,25%
Minimum de facturation	10 445
Frais de port	1 495
Frais de "SWIFT" modification pour toutes destinations (Professionnels, Entreprises, Autres Personnes morales)	10 952
Commission de transfert	0,25%
Minimum de facturation	10 365
Commission sur réserves et anomalies / par anomalie	6 790
CRÉDIT DOCUMENTAIRE EXPORT	
FRAIS GLOBALISÉS À LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE	
Commission de notification	0,225%
Minimum de facturation	9 947
Commission de confirmation (par trimestre indivisible)	0,35%
Minimum de facturation	9 947
Commission d'utilisation	0,25%
Minimum de facturation	9 947

COMMISSION DE MODIFICATION		
Modification de montant ou de durée	0,35%	
Minimum de facturation	9 947	
Autres modifications	9 947	
Commission d'acceptation	0,35%	
Minimum de facturation	9 947	
Commission d'annulation	9 947	
Frais de port	1 495	
Frais de " SWIFT "	4 048	
PORTEFEUILLE LOCAL (F CFP)		
ESCOMPTE D'EFFETS - AUTRES FRAIS (PAR EFFET)		
Commission de bordereau (à charge du cédant sauf instructions contraires)	2 071	
Commission d'acceptation	3 151	
Demande de prorogation	3 480	
Frais de réclamation / Retour cédant	5 804	
Commission d'intervention sur retour impayé d'effet escompté (à la charge du cédant)	5 804	
Protêt	5 223	
Frais de port	1 495	
Remise à l'encaissement (par effet)	1 740	
Commission effet non ribé	1 323	
Commission changement de domiciliation	4 143	
Commission d'endos manquant	1,00%	
Minimum	2 362	
Modification ou annulation	6 823	
ENGAGEMENT PAR SIGNATURES		
Cautions de marchés	2,00%	
Minimum de facturation (par trimestre indivisible)	5 488	
Commission d'émission de la garantie à première demande	2% du montant global avec un minimum fixe de 8 000 F CFP	
Commission de réalisation de la garantie à première demande	0,35% du montant global avec un minimum fixe de 8 000 F CFP	
Commission d'émission de caution	5 625	
Cautions en douane	2,00%	
Minimum de facturation (par trimestre indivisible)* <i>*applicable pour cautions d'admission temporaire, pour exportation temporaire, pour soumission en douane, pour obligation cautionnée en douane</i>	5 306	
Minimum de facturation (par année indivisible)** <i>**applicable pour cautions pour entrepôt fictif, pour un entrepôt spécial, pour crédit d'enlèvement, pour libre circulation de conteneurs, fiscale d'alcools et vins, pour règlement des travaux supplémentaires.</i>	21 223	
Commission d'acceptation par traite de douane	2 181	
Autres cautions et avals	2,00%	
Minimum de facturation (par trimestre indivisible)	9 296	
Frais de dossier si caution < 1 000 000 F CFP	5 811	
Frais de dossier si caution > 1 000 000 F CFP	SELON COMPLEXITÉ DE L'ACTE, CONSULTER VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL	
Minimum	11 744	
Commission de non utilisation sur engagements par signature	0,50%	
Commission de non utilisation d'autorisation de DAV ou de ligne de trésorerie	0,90%	
LETTRE DE GARANTIE POUR DOCUMENTS MANQUANTS :		
* Provisionnée à 100 %	5 142	
* Non provisionnée (par an)	2,00%	
Minimum de facturation (par trimestre)	11 151	

LETTER DE CRÉDIT STAND-BY		
Frais de dossier lettre de crédit stand by		15 883
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)		0,375%
Minimum de facturation		10 445
Commission d'engagement par an		2,00%
Minimum de facturation		10 445
Commission d'utilisation (par trimestre indivisible)		0,25%
Minimum de facturation		10 445
Commission de non utilisation / annulation		10 445
Attestation - Solvabilité/Notoriété pour soumission marchés publics		5 306
CESSION DAILY		
A la signature de la convention		13 933
Par bordereau		4 641
Commission de Notification		3 056
Commission de Prorogation		5 733
Commission sur édition d'un relevé DAILY		3 033
Commission d'intervention sur DAILY impayés		7 028
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES		FCFP TTC
SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB) DANS LE CADRE DU DROIT AU COMPTE		
Ouverture, frais de tenue et clôture du compte		GRATUIT
Un changement d'adresse par an		GRATUIT
Délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire		GRATUIT
Domiciliation de virements bancaires		GRATUIT
Envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte		GRATUIT
Réalisation des opérations de caisse		GRATUIT
Paiement d'un chèque et de virements bancaires		GRATUIT
Versement d'espèces et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte		GRATUIT
Paiements par prélèvements, virements bancaires		GRATUIT
Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance les opérations de gestion prévues avec le forfait Tiare Net 2		GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - type carte CLASSIC à autorisation systématique ou TIARE		GRATUIT
Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services		GRATUIT
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS		FCFP TTC
COMMISSION D'INTERVENTION POUR FONCTIONNEMENT ANORMAL DU COMPTE (PAR OPÉRATION)		
Somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité du fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier par opération		1 689
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
Commission d'intervention sur retour d'impayé de remise documentaire		5 223
Commission pour frais de gestion de retour NPAI (N'Habite Plus à l'Adresse Indiquée) et tout autre motif de retour		2 620
Frais par avis à tiers détenteur		22 498
Frais par saisie-attribution (Saisie arrêt)		22 498
Frais pour opposition administrative (Saisie pénale)		22 498
Commission d'annulation sur une opération compensée à tort - AOCT (par opération annulée)		4 303
Commission d'intervention sur retour LCR impayé		5 804
Lettre de mise en demeure		4 879
Commission sur anomalie de dépôt d'espèces		455
Prise en charge de dossier en recouvrement		30 450
Frais d'envoi de courrier en recommandé (simple ou avec accusé de réception)		850
Commission sur relance de mise à jour du Dossier Réglementaire Client (DRC)		2 023

INCIDENTS DE PAIEMENT

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté^(*) pour défaut de provision comprenant notamment :

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Frais de rejet par chèque impayé
- Frais de mise en interdit
- Frais de lettre d'injonction
- Frais de recommandé
- Frais de déclaration

^(*) le chèque pouvant être présenté au paiement plusieurs fois dans les 30 jours qui suivent le premier rejet.

Chèque inférieur ou égal à 5.967 F CFP

3 575

Chèque supérieur à 5.967 F CFP

5 965

BLOCAGE DE PROVISION

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques

5 640

Commission d'intervention sur rejet de chèque pour motif autre qu'impayé

3 702

Emission d'un chèque sans provision - Le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

Commission d'intervention sur retour chèque impayé

4 310

Frais de port (par destination)

1 495

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP

Montant de l'opération

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est >= à 2386 F CFP

2 386

VIREMENT PONCTUEL OU PERMANENT NON EFFECTUÉ FAUTE DE PROVISION

Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est < à 2386 F CFP

500

Frais de rejet de virement SEPA pour défaut de provision lorsque le montant de l'opération est >= à 2386 F CFP

2 386

CREDIT - ÉCHEANCES IMPAYÉES

Commission d'intervention pour échéances impayées

8 969

+ frais de port

1 495

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

FCFP TTC

CRÉDIT AMORTISSABLE

Frais de dossier

1% du capital emprunté

Commission de non-utilisation (prise trimestriellement d'avance sur la part non débloquée du crédit, dès lors que la durée de déblocage excède 3 mois et payable à compter du 4ème mois après la signature du contrat de prêt)

0,35%

Indemnités de remboursement par anticipation

4% du capital emprunté

CRÉDIT D'EXPLOITATION

Mise en place et renouvellement crédit d'exploitation

1,00%

Minimum de facturation

77 474

Dépassement ponctuel du crédit d'exploitation autorisé :

1% du montant de dépassement

Minimum de facturation

11 343

Découvert non autorisé : commission fixe par mois + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90% (TBBT taux de base Banque de Tahiti)

3 080 + intérêts débiteurs calculés sur la base du Taux Nominal = TBBT + 12,90%

Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points

Ligne de trésorerie / DAV - Commission de non utilisation (prise trimestriellement d'avance sur la part non utilisée du concours)

0,90%

Commission du plus fort découvert mensuel (Plafond : montant des intérêts débiteurs)

0,18%

PRESTATIONS DIVERSES

Frais sur états immobiliers (Transcription et Inscription)

* jusqu'à 10 transcriptions

992

* au delà de la 10^{ème} par état

83

Acte de nantissement de véhicule ou de matériel

13 933

Hypothèque maritime / aérienne

13 933

Nantissement portefeuille titres (Métropole) (parts sociales - actions) - Affaires locales + frais réels	4 143
Acte de nantissement de marchés, main levée du nantissement	13 933
Acte de nantissement de fonds de commerce	16 586
Frais sur nantissement d'assurance-vie	13 933
Frais de nantissement Bon de Caisse, Compte à Terme, Dépôt à Terme et Fertility	10 901
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit autre qu'immobilier et consommation lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu	0,50% du montant du prêt (minimum 69 670 F CFP)
Commission de main levée partielle d'hypothèque	21 802
Frais d'enregistrement des contrats et actes de garanties (par acte enregistré)	2 538
SERVICES ANNEXES	
Attestation d'engagement ou de non engagement	4 310
Attestation accord de crédit	4 310
Commission pour réédition ou copie de caution	8 982
Tableau d'amortissement crédit vivant (pour les crédits immobiliers)	3 514
Tableau d'amortissement crédit soldé	4 216
Attestations diverses	4 310
Modification des conditions contractuelles aux entreprises	1% avec un minimum de 53 592 F CFP
Frais d'information aux assureurs	5 451
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
ÉPARGNE BANCAIRE	
OUverture de compte à terme en F CFP	GRATUIT
OUverture de compte à terme en devises	GRATUIT
Tenue de compte sur livret (par trimestre)	2 228
Tenue de compte en devises (par trimestre)	3 660 Soit 14 640 F CFP / an
Tenue de compte PEL/CEL	GRATUIT
Transfert CEL ou PEL dans un autre établissement	23 455
PLACEMENTS FINANCIERS	
OPÉRATIONS SUR TITRES	
OUverture - clôture de comptes titres	6 135
Frais de passage d'ordre par courrier, fax ou e-mail (dans la limite de 6 ordres dans le même sens)	3 155
Ordre supplémentaire	244
OST (souscription, introduction, attribution)	2 626
OST Internationale	2 102
Transfert de compte titre (sortant Valeur France) par ligne	2 102
Transfert de compte titre (sortant Valeur étrangère) par ligne	13 327
Frais sur ordre annulé ou tombé	GRATUIT
FRAIS DE COURTAGE	
Bourse Française (courtage et commissions)	
Minimum par ligne	2 244
Euros 0 à 76499,99	1,40%
Euros 76 500 à 305 000	1,30%
Euros > à 305 000	0,50%
Bourses étrangères (uniquement commissions)	
Minimum	9 308
Frais de commission par ligne	1,40%
OPCVM Hors Groupe	
Frais de commission	7 756
Ordre de bourse française passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	2 091
Frais de commission par ligne	0,60%
Ordre de bourse étrangère passé par TIARE NET	
Minimum par ligne	5 571
Frais de commission par ligne	0,70%

OPCVM	
OPCVM Groupe conventionné	GRATUIT
OPCVM Hors Groupe, frais de courtage par ligne	7 756
Commission Abonnement OPCVM (par ordre)	2 692
Commission OPCVM contingenté	PAS APPLIQUÉ

DROITS DE GARDE

Calculés sur l'évaluation boursière des valeurs arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure, les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...).
Toutes les valeurs et OPCVM groupe conventionnés sont exonérés de commissions proportionnelles et fixes par ligne

Commission proportionnelle pour les valeurs non exonérées	
Minimum	6 466
Euros 0 à 49 999,99	0,24%
Euros 50 000 à 249 999,99	0,17%
Euros 250 000 à 499 999,99	0,12%
Euros 500 000 à 1 000 000	0,10%
Euros > 1 000 000	0,06%
Commission fixe par ligne	875

Exonération des commissions proportionnelles et fixes par ligne pour les valeurs Groupe Caisse d'épargne, fonds CLAM à capital garanti non échus souscrits avant le 31/12/2004, actions des valeurs privatisées ouvrant droit à attribution pendant 18 mois

Portefeuille constitué de valeurs Groupe conventionnées	4 382
Frais de tenue de compte titres sans position	1 542

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE	FCFP TTC
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Tiare Tranquillité (formule individuelle des Professionnels et Entreprises) - Cotisation annuelle	7 524

SERVICES ET FRAIS DIVERS	FCFP TTC
---------------------------------	-----------------

CHANGE	
Serveur CHANGE	680

LETTRE CHÈQUE	
Refacturation émission lettre-chèque (par feuille)	4 252

RÈGLEMENT D'UN COMPTE DE SUCCESSION (tout type de comptes individuels ou joints)	
Règlement de la succession (au notaire, à l'ayant droit, au mandataire désigné) pour les cas suivants:	
- Statut autre que clientèle fragile (OCF) ou en procédure de surendettement (SUR)	
- Majeur à la date du décès	1,00%
- Somme revenant à la succession $\geq 705\ 251\text{ F CFP}$	
- Avec complexité dans ses opérations (cf article L.312-1-4 du code monétaire et financier)	
Plafonné à 850 Euros (101 432 F CFP)	
Règlement de la succession (au notaire, à l'ayant droit, au mandataire désigné) pour les sommes $\geq 5\ 910$ Euros (705 251 F CFP)	GRATUIT
Règlement de la succession d'un client fragile (OCF) ou en procédure de surendettement (SUR)	GRATUIT
Règlement d'une succession d'un(e) mineur(e) à la date du décès	GRATUIT
Frais de recherche diverses par page (relevés de compte, contrats, documents, etc.)	GRATUIT

**Transfert au pôle succession, inventaire des avoirs, recherche des produits bancaires, résiliation des moyens de paiement, des virements et prélèvements automatiques, blocage des comptes, résiliation des conventions, des abonnements, gestion des crédits, des garanties, des produits bancaires, relation avec les ayants droit, les bénéficiaires, les co-emprunteurs, déclaration aux assureurs (crédits, contrats d'assurance vie), aux notaires, aux organismes de retraite, etc.*

RAMASSAGE ET TRANSPORT DE FONDS CLIENTS BLINDÉS PAR POINT TOUCHÉ	
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 1)	2 691
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 2)	3 227
Transport de Fonds Client (Blindé Zone 3)	4 043
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 1)	10 773
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 2)	11 307
Transport de Fonds supplémentaire Client (Blindé Zone 3)	12 115
Transport de fonds agence et clients blindés sur Moorea par point touché	4 586
Commission de transport de fonds par million transporté (par opération de transport sur point touché au-delà du 1 ^{er} million)	216

Vente de sac pour transport de fonds	
Sac Transports de fonds Série 5000	8 235
Sac Transports de fonds Série 7000	17 518
RÉCUPÉRATION FRAIS DE TÉLÉCOPIE - EXPÉDITION	
FRANCE - EUROPE	4 311
NOUVELLE CALÉDONIE	2 246
AUSTRALIE - NOUVELLE ZÉLANDE - FIDJI - COOK	5 056
USA - JAPON - ASIE	8 433
POLYNÉSIE FRANÇAISE	1 495
RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE TÉLÉCOPIE	1 495
RÉCUPÉRATION DES FRAIS DE SWIFT	
TARIF UNIQUE	4 048
Commission pour frais d'envoi documents par mail	3 286
ENVOI DIVERS PAR PRESTATAIRE EXTÉRIEUR (DHL, FEDEX, AUTRES)	
FRAIS RÉELS + 10%	
Commission de mise à jour annuelle des dossiers juridiques	23 612
Commission d'envoi par email du solde et des mouvements journaliers en attente (par mois)	1 901
Commission de Revue Annuelle	1,00%
Minimum de facturation	75 866
Frais de renseignements interbancaires	5 901
Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	28 804
Information des cautions (par lettre et par an)	8 293
Commission sur les attestations de dépôt ou d'augmentation de capital ou de solvabilité	5 019
FRAIS DE RECHERCHE DE DOCUMENTS	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie, si demande non fondée	4 128
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	389
FRAIS DE RECHERCHES ET PHOTOCOPIES dans le cadre des RÉQUISITIONS (art. R.213 - R.334 du Code de Procédure Pénale)	
Frais de recherche de documents avec ou sans photocopie	514
Frais de recherche de documents par photocopie additionnelle	10
Art. R334 – CPP copie (délivrance autorisée de reproduction de pièces de procédure) par page	113
Copie numérisée (par support numérique quel que soit le nombre de pages figurant sur ce support)	675
FRAIS DE RECHERCHES DE DOCUMENTS ET PHOTOCOPIES DICP (Sur les prestations et frais facturés dans le cadre de l'exercice du droit de communication)	
Frais correspondant à l'utilisation du matériel de photocopie, y compris la fourniture du courant électrique, tous les frais de recherche dont feraient état les contribuables pour s'acquitter des obligations qui leur incombent, frais pour la réalisation de photocopies (le feuillet)	99
DATE DE VALEUR APPLIQUÉE AU COMPTE	
Versement d'espèces	Jour de ramassage
Dépôt d'espèces au guichet	Jour de l'opération
Retrait d'espèces	Jour de l'opération
Virement émis	Jour de l'opération
Prélèvement	Jour de l'opération
Effets de commerce (LCR) au crédit	Jour de l'opération
Réception d'un virement	Jour réception des fonds
Remise de chèque(s) <i>Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, le montant du chèque est, en principe, disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. La Banque de Tahiti vous fait une avance sur le chèque remis à l'encaissement aussi longtemps que ce délai d'encaissement existe. Elle vous permet d'utiliser la provision apportée par ce chèque. La Banque de Tahiti peut refuser de faire une avance sur chèque tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 4 jours ouvrés au maximum). La provision sera alors indisponible.</i>	Jour de l'opération + 4

Taux de Base de la Banque de Tahiti, TBBT, est composé d'une partie variable, le taux de la facilité de prêt marginal de l'IEOM, majorée d'une partie fixe de 5,80 points.

RÉSOUDRE UN LITIGE

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller en agence ou au Centre d'Affaires est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation.

- Vous pouvez également écrire au Service Relations Clientèle, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

Par courrier

Banque de Tahiti
Service Relations Clientèle
38, rue François Cardella
BP 1602
98713 Papeete

Tahiti - Polynésie Française

Par internet

Le formulaire de contact est à votre disposition en utilisant le chemin suivant :
<https://www.banque-tahiti.pf/fr/formulaire-de-demandes>

ou en écrivant à : contact@bt.pf

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai.

Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai, qui ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (opération par carte bancaire, virement, prélèvement...), la Banque de Tahiti vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

VOTRE REOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER REOURS EN CAS DE LITIGE

A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse à votre réclamation dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de votre réclamation, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

- **Le médiateur du crédit aux entreprises** (entreprises, créateurs, chef d'entreprise, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...) pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance crédit ou relatives aux fonds propres. La Médiation du crédit aux entreprises est un service gratuit, rapide et confidentiel pour aider toutes les entreprises.

Par internet

Dossier à remplir en ligne sur le site :

<https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/entreprises/saisir-mediation-credit>

- **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers**, pour les litiges sur les services et placements financiers - hors Assurance-vie - (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres, etc.

Par courrier

Médiateur de l'AMF
17 place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

Par internet

De préférence par internet via le formulaire électronique disponible sur le site amf-france.org/fr/le-mEDIATEUR, rubrique «Saisir le médiateur»

- **Le médiateur de l'assurance**, pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

Par courrier

Médiation de l'Assurance
TSA 50110
75441 Paris Cedex 09

Par internet

De préférence par internet via le formulaire électronique disponible sur le site www.mediation-assurance.org, rubrique «Saisir le médiateur»

- **Le médiateur des entrepreneurs individuels** (personnes physiques agissant pour des besoins professionnels) auprès de la Banque de Tahiti pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire, (hors produits financiers), à la gestion d'un crédit (hors décision d'octroi ou de refus du crédit), à la commercialisation d'un produit d'assurance.

Par courrier

M. le Médiateur auprès de la Banque de Tahiti
TSA 31359
75621 PARIS CEDEX 13

GLOSSAIRE

Liste nationale des Services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement.

1 - ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS ETC...):

ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone ...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

2 - ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS :

le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

3 - TENUE DE COMPTE :

l'établissement tient le compte du client.

4 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

5 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONAL À DÉBIT DIFFÉRÉ) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

6 - FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE) :

l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

7 - RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN FRANC PACIFIQUE, EURO OU EN DEVISES DANS LA ZONE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE, EURO OU INTERNATIONALE À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE) :

le client retire des espèces à partir de son compte en Franc Pacifique avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

8 - COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE Perte OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT :

le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

9 - VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL) :

l'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

10 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA) :

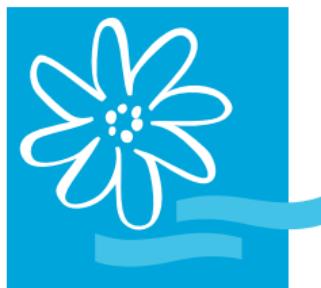
le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

11 - PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA) :

le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

12 - COMMISSION D'INTERVENTION :

somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



Banque de Tahiti

Nous sommes là
POUR VOUS !

Vous renseigner, vous servir,
vous proposer les meilleures solutions...

Contactez l'agence Banque de Tahiti la plus proche
www.banque-tahiti.pf